

DU MÊME AUTEUR

Jean-Claude Barreau est l'auteur de quarante-deux livres, dont :

ESSAIS

- Liberté, Égalité, Immigration ?*, L'Artilleur, 2016
Un capitalisme à visage humain - Le modèle vénitien, Fayard, 2011
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Israël, Toucan, 2010
Nos enfants et nous, Fayard, 2009
Les Racines de la France, Toucan, 2008
Toute la géographie du monde, Fayard, 2007 ; Livre de Poche, 2009
(en collaboration avec Guillaume Bigot)
Y a-t-il un Dieu ?, Fayard, 2006
Toute l'Histoire du monde, Fayard, 2005 ; Livre de Poche, 2009
(en collaboration avec Guillaume Bigot)
Les Vérités chrétiennes, Fayard, 2004
Bandes à part, Plon, 2003
Tous les dieux ne sont pas égaux, JC Lattès, 2001
Le Coup d'État invisible, Albin Michel, 1999
La France va-t-elle disparaître ?, Grasset, 1997
Les Vies d'un païen, Plon, 1996
Biographie de Jésus, Plon, 1993 ; Pocket 1994
De l'immigration, Le Pré-aux-Clercs, 1992
De l'islam et du monde moderne, Le Pré-aux-Clercs, 1991
Du bon gouvernement, Odile Jacob, 1988
Pour une politique du livre, Dalloz, 1982
(en collaboration avec Bernard Pingaud)
La Prière et la drogue, Stock, 1974
Qui est Dieu ?, Seuil, 1971
La Foi d'un païen, Seuil, 1967 ; Livre de vie, 1968

ROMANS

- Oublier Jérusalem*, Actes Sud, 1989 ; J'ai lu, 1991
Les Innocents de Pigalle, JC Lattès, 1982
Le Vent du désert, Belfond, 1981
La Traversée de l'Islande, Stock, 1979

JEAN-CLAUDE BARREAU

TOUTE L'HISTOIRE DE FRANCE

L'ARTILLEUR

Le grand Philippe le Bel mourut, couvert de gloire, en 1314. Il laissa trois fils qui n'eurent pas de descendance masculine : Louis X le Hutin (l'entêté) mourut après deux ans de règne ; Philippe V le Long qui régna six ans mais ne laissa pas d'héritier mâle ; Charles IV qui à son tour n'engendra que des filles. En soi, cela n'avait aucune importance : à cette époque, les filles régnaient.

Rompant sur ce point avec la coutume impériale romaine, la féodalité avait progressivement réinventé la légitimité monarchique, c'est-à-dire l'hérédité, écartant ainsi l'un des sujets de trouble de l'Empire : l'incertitude successorale. Au Moyen Âge, en théorie, la vacance du pouvoir n'existait plus : « Le roi est mort, vive le roi ! » disaient les légistes, affirmant par là que le décès d'un souverain entraînait automatiquement l'arrivée au pouvoir de son successeur, et il y avait un ordre de succession dont les filles n'étaient pas exclues. À la mort de Charles IV, en 1328, son plus proche parent par le sang était Édouard III, roi d'Angleterre et aussi vassal de Paris pour ses possessions de Guyenne, parce qu'il était le petit-fils, par sa mère, de Philippe le Bel. Mais les barons de France ne voulurent pas d'un roi « étranger ». Ils invoquèrent une loi franque, la « loi salique », qui écartait les femmes de l'ordre successoral. Ils choisirent plutôt un neveu du roi défunt, Philippe de Valois, qui fut sacré roi de

France sous le nom de Philippe VI. Ce roi inaugure la deuxième dynastie de notre histoire, celle des Valois. Elle durera jusqu'en 1498 et donnera à la France sept rois ; mais elle commença par une crise redoutable qui faillit interrompre l'histoire nationale, la guerre de Cent Ans.

Édouard hésita un temps assez long à prêter hommage à celui qui lui était injustement préféré. Car on ne peut pas nier qu'il ait eu le droit féodal pour lui. La « loi salique » est

La mort de Philippe le Bel fut le commencement d'une interminable guerre entre les deux nations fondatrices de l'Occident : la France et l'Angleterre.

une loi de circonstance. Le sachant, Édouard ne reconnut, de mauvaise grâce, Philippe de Valois qu'en 1331. Puis il s'en voulut d'avoir renoncé à ses droits. Robert d'Artois, chassé de France (pour avoir comploté contre le souverain désigné), et des nobles de

Londres ne cessaient de le lui reprocher. Cédant enfin à leurs instances, en 1337, Édouard III, par un défi solennel, revendiqua la succession de son grand-père Philippe le Bel. Ce fut le commencement d'une interminable guerre entre les deux nations fondatrices de l'Occident : la France et l'Angleterre.

De simple querelle de succession qui concernait peu les peuples, cette guerre devint progressivement une lutte patriotique et nationale qui opposait deux principes : le droit médiéval, ancien et respecté, et un droit, nouveau, celui des peuples d'être gouvernés par des souverains « de chez eux ». Le royaume de France, avec ses quinze millions d'habitants, était « la » puissance de la chrétienté, celui d'Angleterre n'en comptant que cinq. La victoire du Valois paraissait donc ne pas faire de doute, et c'est bien ce que pensait la cour de Paris. Cependant, la conception que nous appellerions « progressiste » du « roi national » était défendue par une force archaïque de chevaliers médiévaux qui se battaient selon les règles des tournois, alors que la conception

que nous jugeons aujourd'hui « réactionnaire », du « droit du sang », celle du prétendant de la cour de Londres, était soutenue par une armée très moderne d'archers anglais disciplinés. Remarquables tireurs, ils ne manquaient pas leur but à deux cents mètres (plus loin que les fusils à l'époque de Napoléon) et pouvaient lancer douze flèches à la minute.

Les Valois subirent donc une série de défaites sanglantes qui décimèrent la chevalerie française.

Sous Philippe VI, après la destruction de la flotte française, surprise au port (bataille de l'Écluse en 1340), qui interdit aux Valois de porter la guerre outre-Manche (alors que les Anglais débarquaient en France quand ils le voulaient), ce fut la défaite dramatique de Crécy.

Édouard III, qui avait jeté sur le continent une armée de trente mille hommes, battait en retraite, poursuivi par les soixante mille hommes du roi de France. Ayant franchi la Somme, il choisit une position de combat près d'Abbeville et y fut attaqué le 26 août 1346 par les charges furieuses mais désordonnées des chevaliers de France. Le soleil était couché que ceux-ci chargeaient encore avec un héroïsme vain. Quand on put compter les morts, les Anglais n'avaient perdu que cent hommes et les Français quatre mille, dont mille cinq cents chevaliers. Philippe VI trouva refuge dans un château voisin.

Une semaine plus tard, Édouard III mettait le siège devant Calais dont il s'empara au bout de six mois. Malgré l'intercession fameuse des « bourgeois de Calais » qui vinrent à lui en chemise et la corde au cou. Édouard ordonna l'évacuation de la population française. Calais devint une ville anglaise qui leur donnait une entrée facile sur le continent. Elle le restera pendant plus de deux siècles (jusqu'en 1558). Interrompue, un

Calais devint une ville anglaise qui leur donnait une entrée facile sur le continent.

moment, grâce à l'intervention du pape, la guerre reprit sous le successeur de Philippe VI, le roi Jean le Bon (1350-1364). Le fils d'Édouard III (toujours régnant), le prince de Galles surnommé le « prince noir » à cause de la couleur de son armure, se retirait à Bordeaux quand il fut rejoint par l'armée de Jean le Bon à quatre kilomètres de Poitiers le 19 septembre 1356. Ce fut une réédition sanglante de Crécy. Le roi Jean, la hache à la main, aidé de son second fils (l'épisode est célèbre : « Père, gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche ») eut beau se battre comme un lion, sa bêtise lui avait fait perdre la bataille. Il dut se rendre. Prisonnier à Londres, il signa un armistice déshonorant (qui se transforma en traité de Brétigny en 1360) qui entérinait la cession à l'Anglais des provinces de l'Ouest.

Son fils Charles V fut plus avisé. Il héritait pourtant d'une situation très compromise. Déjà maître du royaume pendant la captivité de son père, il n'avait pu qu'assister impuissant

La noblesse n'avait guère de sentiment national : ce sera souvent le cas, en France, des classes dirigeantes.

aux troubles que la défaite entraînait à Paris, révolté sous la direction du prévôt des marchands Étienne Marcel (1358). Devenu roi, il mena une politique militaire prudente, sur les conseils de son général, Du Guesclin, lequel débarrassa la France des bandes de mercenaires (« Les Grandes Compagnies ») et, nommé connétable, harcela les Anglais.

Mais la situation empira sous son fils Charles VI, qui était un malade mental. Les Anglais en profitèrent pour se faire des alliés sur le continent, en particulier le puissant duc de Bourgogne. La noblesse la plus à la mode, devenue « bourguignonne », se mit à préférer nettement les prétendants Anglais au pauvre roi fou de Paris. Elle n'avait d'ailleurs guère de sentiment national : ce sera souvent le cas, en France, des classes dirigeantes. Elle s'était

battue furieusement, mais bêtement, à Crécy et à Poitiers pour l'honneur féodal. Les nobles fidèles à la cause Valois sont connus sous le nom d'« Armagnac ». Ils étaient beaucoup moins nombreux.

Le roi d'Angleterre Henri V put reprendre l'offensive. Le 25 octobre 1415, ce qui restait de chevalerie fidèle aux Valois fut écrasé à Azincourt. Sous la tutelle de la reine Isabeau de Bavière, Charles VI dut signer en 1420 le traité de Troyes qui fit cesser la querelle dynastique en mettant fin à la France. Isabeau, ce jour-là, nota seulement sur son journal l'achat d'une nouvelle volière. En 1422, le roi d'Angleterre Henri VI fut proclamé roi de France. Comme ce n'était encore qu'un enfant, un régent anglais, le duc de Bedford, s'installa à Paris. Il restait bien un Valois, le malingre Charles, le Dauphin (nom de l'héritier de la couronne de France : par coutume, « seigneur de la province du Dauphiné », comme l'héritier d'Angleterre, est « prince du pays de Galles »), s'était réfugié au sud de la Loire. La France la plus riche, des Flandres à la Loire, était occupée par les Anglais et le duché de Bourgogne, quasi indépendant, collaborait avec eux. La situation des Valois semblait désespérée et l'existence même d'un État du nom de France définitivement compromise. C'était compter sans l'opinion publique, celle des « bonnes gens » du royaume. La France existait maintenant depuis longtemps dans leurs cœurs. Cette fusion originale de la Méditerranée et des mers du Nord, créée accidentellement à Verdun en 843, avait réussi. La France était aimée.

Or, les prétendants anglais avaient commis l'erreur de le méconnaître. Seigneurs féodaux dans le royaume et parlant de surcroît le français, ils auraient pu utiliser, pour défendre leurs droits, des troupes du continent. Pour des raisons de commodité (l'Angleterre leur était davantage soumise) et de modernité (les archers anglais étaient incomparables), ils préférèrent employer des soldats venus d'outre-Manche – que les paysans de France

surnommèrent les « Goddons » (parce qu'ils juraient en anglais : « *God damned!* ») – qui furent ressentis comme des troupes d'occupation. Cela explique l'intervention d'une des figures les plus étranges de notre histoire, et probablement de l'histoire universelle : celle de Jeanne d'Arc. Jeanne est le témoin irrécusable de l'existence d'un patriotisme populaire à la taille de la nation.

Le patriotisme de clocher existe depuis l'apparition des cités. Il était fort à Athènes. Mais le miracle français fut de transférer à une réalité immense la ferveur qu'éprouvait le citoyen athénien qui pouvait contempler l'Acropole depuis sa maison ou son champ. L'Empire romain, beaucoup plus étendu, s'il était respecté, n'avait pas suscité une telle ferveur. Ce fut peut-être aussi l'une des raisons de sa chute brutale.

Née en 1412 à Domrémy, sur la Meuse, à la frontière ancienne des quatre rivières, entre la Meuse et le Saint Empire romain germanique, d'où son surnom de « Lorraine », Jeanne était fille de notables paysans. Dans ce pays, le capitaine local, à

Jeanne s'intéressait à la politique davantage que beaucoup de jeunes gens du même âge de notre temps.

Vaucouleurs, restait partisan des Valois comme ses paysans. Au village, on était renseigné. Cela nous paraît étrange car ces gens n'avaient ni radio, ni télé, ni journaux, mais les colporteurs, en même temps que leur pacotille, apportaient

les dernières nouvelles quasiment jour après jour, au minimum hebdomadairement. On savait tout avec un décalage de quinze jours. Aujourd'hui, on sait tout, tout de suite, mais on ne comprend plus rien.

À seize ans, Jeanne s'intéressait donc à la politique davantage que beaucoup de jeunes gens du même âge de notre temps. Elle déplorait, ce sont ses mots, « la grande pitié du royaume de France ». Les villageois fredonnaient ce refrain (qui reste

l'une de nos comptines) dans lequel on voit où allaient leurs sympathies : « Mes amis, que reste-t-il à ce dauphin si gentil ? » (« gentil » signifiait « respectable » ou « honorable » comme dans « gentilhomme » ; il s'agit ici du dauphin Charles) et d'énumérer les rares terres qui n'étaient pas occupées, « Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme ».

On comprend que la nouvelle du siège d'Orléans par les Anglais ait agité le village. Jeanne pensait qu'il fallait aller au secours du Dauphin, pensée banale, certes, pour une patriote. Ce qui est moins banal, c'est qu'elle ait cru qu'elle-même, jeune fille de dix-sept ans, pouvait apporter son aide et même jouer un rôle déterminant. Cette idée s'imposant à elle (ce qu'elle appelait « ses voix » selon les croyances du temps), elle alla en faire part au châtelain local, le sire de Baudricourt, lequel la renvoya chez son père. Elle revint le voir tant et tant que le capitaine, mi-excédé, mi-ému, lui fit donner une petite escorte et un cheval ; de l'autre main, il dépêchait un courrier au Dauphin pour l'informer de cette étrange ambassade. Avec trois chevaliers servants, Jeanne entreprit, en février 1429, d'aller rejoindre le Dauphin. Comme Charles séjournait en « France libre » au sud de la Loire, à Chinon, il lui fallut, habillé en homme pour ne pas éveiller l'attention et monter plus confortablement (elle savait monter à cheval, comme la plupart des filles de notables, et adorait les chevaux), parcourir discrètement, souvent de nuit, en plein hiver à travers la France occupée, plus de cinq cent kilomètres en trois semaines...

Elle arriva à Chinon le 8 mars 1429 et le Dauphin, averti par Baudricourt, la reçut.

Il la fit envoyer à Poitiers pour la faire examiner par des sages-femmes et des hommes de loi. Sa virginité était banale pour une fille de son âge, son intelligence étonna davantage. Aux juristes qui lui demandaient : « Si Dieu veut le départ des

Anglais, qu'a-t-il besoin de soldats?», elle répondit avec bon sens : « Les gens de guerre combattront et Dieu donnera la victoire ! »

Sur l'avis favorable des docteurs de l'université de Poitiers, Charles se résolut à jouer cette carte. Jeanne eut la permission d'accompagner à Orléans l'ultime armée du Dauphin. Les rudes

« Les gens de guerre combattront et Dieu donnera la victoire ! »

gaillards qui commandaient, Dunois, le bâtard d'Orléans, Alençon, Gilles de Rais, furent subjugués par cette péronnelle qui prétendait leur enseigner l'art de la guerre.

Orléans fut délivrée et, le 18 juin 1429, l'armée anglaise fut écrasée en Beauce vers Patay. André Malraux a bien décrit « le choc Jeanne d'Arc » : « Le Dauphin doutait d'être légitime, la France d'être la France, l'armée d'être une armée ; elle refit l'armée, le roi et la France. Il n'y avait plus rien : soudain il y eut l'espoir et la victoire... »

Mais Jeanne, fait plus étonnant que son patriotisme mystique, avait, à dix-sept ans, la tête politique. Elle comprenait que la victoire militaire ne suffisait pas à fonder la légitimité du Dauphin.

Contre presque tous les conseillers, elle convainquit Charles d'aller se faire sacrer à Reims, en pleine zone occupée.

La délivrance d'Orléans et la figure de la « Pucelle » (« pucelle » signifie simplement « jeune fille ») provoqua une insurrection générale. Les Anglais en difficulté se replièrent sur la Normandie. En juillet 1429, Charles fut sacré par l'archevêque de Reims sous le nom de Charles VII. La querelle dynastique était ainsi tranchée et la partie politique gagnée...

Dès lors, le roi se désintéressa de Jeanne, devenue encombrante. Capturée par les Bourguignons, elle fut vendue par eux aux Anglais. Ceux-ci, voulant la déconsidérer, la firent juger à Rouen comme sorcière devant une juridiction à leur dévotion. Jeanne fut brûlée le 30 mai 1431 et ses cendres furent dispersées

dans la Seine. Elle avait dix-neuf ans. Vingt ans plus tard, les Anglais étant refoulés dans leur île (à l'exception de Calais), Charles qui ne voulait pas qu'on put dire qu'il devait son trône à une sorcière, la fit réhabiliter à Notre-Dame de Paris. André Malraux nous fait revivre la scène :

« Tout le passé revint et sortit de la vieillesse comme on sort de la nuit. Les pages de Jeanne étaient devenus des hommes mûrs. Ils se souvenaient. Alençon l'avait vue une nuit, nue, en train de se déshabiller, quand avec beaucoup d'autres elle couchait sur la paille : « Elle était belle, dit-il, mais nul n'eut osé la désirer. » Devant les scribes attentifs, le chef de guerre se souvint de cette minute d'il y avait longtemps, à la lumière de la lune. »

Cette histoire n'est pas une légende. Jeanne est la femme de l'époque sur laquelle nous sommes le mieux renseignés parce qu'il y eut deux procès en condamnation et en révision. Deux « grands procès », jugés tels pour les juristes du temps, et sur lesquels nous gardons des centaines de pages de procédures. Cette histoire est riche d'enseignements : d'abord, l'importance nouvelle de l'adhésion populaire. La « pucelle », par sa seule présence, fit basculer l'opinion, ce qui mit aussitôt le parti anglais en difficulté. Ensuite, le rôle du prophétisme en cette époque de foi.

L'oubli du contexte rend l'histoire de Jeanne tellement incompréhensible pour nous que des historiens fantaisistes tentent de l'expliquer par des mystères cachés ; par exemple, elle aurait été une sœur du Dauphin, fariboles ridicules de faux érudits. Jamais, en cette époque, une personne de sang royal n'aurait été jugée comme sorcière, elle aurait été emprisonnée contre rançon et Charles VII n'eut pas pu la laisser tomber comme il le fit. C'est oublier que les princes médiévaux croyaient que Dieu pouvait s'adresser à eux par la médiation de n'importe qui. Comme les rois bibliques, ils croyaient aux prophètes (ce qui

n'excluait pas, chez Charles VII, une bonne dose de machiavélisme). « La voix du peuple est la voix de Dieu », affirmait un adage ecclésiastique. Jeanne fut prophète du patriotisme français. Il est absurde d'en abandonner l'image à Le Pen. Jeanne fut une résistante. Elle évoque davantage Jean Moulin que la xénophobie. Elle se dressait contre une tyrannie, disant à ses juges : « J'aime beaucoup les Anglais mais quand ils sont en Angleterre. » Enfin, l'histoire de Jeanne fait pendant à celle d'Héloïse. Jeanne ferme l'époque alors qu'Héloïse l'ouvre ; mais l'une et l'autre confirment l'extraordinaire féminisme du Moyen Âge. Elles avaient le même âge mais étaient issues de milieux opposés : Héloïse vient du milieu littéraire parisien, Jeanne de la notabilité rurale. Toutes les deux marquent tellement leur temps que le poète François Villon associera dans les « Neiges d'Antan », « la très sage Héloïse » et « Jeanne la bonne Lorraine que les Anglais brûlèrent à Rouen ».

On pourrait ajouter que la faillite des élites devant l'épreuve est chose fréquente dans l'histoire de France. Quand grands capitaines, hommes de loi, ecclésiastiques et barons se couchaient, une fille inconnue sut redresser le pays.

Après cela, Charles VII n'eut plus qu'à tirer les marrons du feu. Il faut reconnaître que son caractère changea : le Dauphin craintif et indolent devint un roi respecté. Un compagnon de Jeanne, le connétable de Richemond, l'y aida. Instruit par l'épreuve, Charles VII voulut, pour la première fois en France, une armée régulière et soldée grâce à l'établissement d'un impôt permanent « la taille » : ce fut la création des « compagnies d'ordonnance », force régulière et disciplinée grâce à laquelle le roi put « bouter les Anglais hors de France » par les victoires de Formigny et de Castillon.

La perte de leurs possessions françaises fut un coup terrible pour les Anglais. Ils en rendirent leur monarchie responsable

et, tandis que la France renaissait dans la victoire, la défaite précipitait l'Angleterre dans une guerre civile de trente années (1455-1485) que l'on appelle la « guerre des deux roses » parce que les adversaires avaient chacun une rose sur leurs armoiries.

À côté du connétable de Richemont, Charles VII eut de bons conseillers : les frères Bureau, qui organisèrent l'arme nouvelle de l'artillerie, et surtout le financier Jacques Cœur, de Bourges, qui assainit ses finances. On put appeler Charles VII le « bien servi ».

On remarquera qu'avec lui, la France du Midi, celle du sud de la Loire (conquise par le Nord au XIII^e siècle) délivra la France du Nord et en chassa l'envahisseur, retour des choses qui confirme que l'unité du pays était bien entrée dans les mœurs. Cependant, cette unité fut encore menacée sous Louis XI (1461-1483), le fils de Charles VII.

Les rois avaient en effet hérité des temps barbares la fâcheuse habitude non plus de partager le royaume tels des Carolingiens mais d'affecter à leurs fils cadets des « apanages », comme la maison de Bourbon qui remontait à Saint Louis et celle d'Orléans à Charles V. Mais la plus redoutable de toutes ces « maisons » apanagées était celle de Bourgogne dont on a vu le rôle néfaste pendant la guerre de Cent Ans. Elle remontait à Jean le Bon qui, pour récompenser son fils cadet de sa conduite héroïque à la désastreuse défaite de Poitiers, lui avait confié la province. Mais, depuis lors, les « Bourguignons » avaient ajouté à leur province celle de Flandre.

Leur collaboration avec les Anglais pendant la guerre (leur trahison) leur avait valu quinze années de paix et de prospérité. La Bourgogne et ses vins, le Flandre et ses draps assuraient à la cour de Dijon une grande richesse et une extrême magnificence.

**Avec Charles VII,
la France du Midi délivra
celle du Nord, retour
des choses qui confirme
l'unité du pays.**

À l'opposé du duc de Bourgogne (on disait simplement « le duc »), Louis XI était un roi mal habillé, laid et qui détestait l'apparat. Quand il fit son entrée à Abbeville, les gens disaient : « Est-ce bien le roi ? Tout son équipage ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement. » Louis XI était brave cependant et rusé mais, face à Charles le Téméraire, nouveau duc de Bourgogne, il ne semblait pas « faire le poids » !

Le Téméraire souhaitait la destruction de la monarchie. Il incarna la dernière menace contre l'unité de la France : « Au lieu d'un seul Royaume, avait-il coutume de dire, j'en voudrais voir cinq ou six ! » En 1465, 1467 et 1472, il organisa contre Louis XI de véritables révoltes ; il fut même sur le point de jeter le roi en prison à Péronne.

Il rêvait de reconstituer entre la France et l'Allemagne la fugace Lotharingie, ce qui impliquait qu'il fit la conquête de

Avec la victoire sur les Bourguignons, la nation française était définitivement constituée.

la Lorraine, alors impériale. Louis XI ne payait pas de mine, mais il était beaucoup plus intelligent que son magnifique rival. Il sut soudoyer des princes impériaux et surtout payer les

montagnards suisses qui venaient d'acquérir leur indépendance.

Charles le Téméraire alla attaquer les Suisses. Leurs bataillons étaient alors la meilleure infanterie d'Europe, formés en carré derrière de longues piques, les fantassins suisses battirent le Téméraire à Morat en 1476. Le duc essaya alors de s'emparer de Nancy de vive force. Les Bourguignons furent repoussés. Le surlendemain, 6 janvier 1477, on retrouva le corps de Charles le Téméraire, percé de lances, nu, gelé, à moitié dévoré par les loups. Louis XI avait gagné.

Pas tout à fait : la fille du Téméraire, Marie de Bourgogne, ayant épousé le fils de l'empereur germanique, Maximilien d'Autriche, Louis XI ne put rattacher au domaine royal que

la Bourgogne et la Picardie. La Flandre, l'Artois et la Franche-Comté restèrent au Saint Empire. Cependant la nation française était définitivement constituée. Il y aura certes encore rébellions et guerres civiles mais son unité ne sera plus jamais menacée. Les rois anglais et les ducs bourguignons avaient perdu. Louis XI réussit également à hériter de la belle Provence, ce qui affirmait le destin méditerranéen du pays.

Avec Louis XI le rusé, mais aussi le simple (il ne dédaignait pas de dormir, lors de chasses modestes, chez de pauvres paysans), l'autorité royale était devenue telle que personne n'était plus en état de la contester. Supers-titieux et tourmenté, le roi aurait pu être content de lui quand il mourut à Plessis-lès-Tours en 1483, s'il avait

La France, moins étendue que l'actuelle, était déjà une nation contrastée.

eu un tempérament heureux. Même au point de vue économique, il avait réussi, développant notamment le Sud-Est et faisant de Lyon la deuxième ville de France.

Son héritier Charles VIII, encore mineur, resta jusqu'en 1494 sous la tutelle éclairée de sa sœur aînée Anne, nommée régente, et du mari de celle-ci Pierre de Beaujeu. Elle réunit les états généraux à Tours en 1484 pour faire voter les crédits nécessaires au gouvernement d'un État plus moderne. Sa grande œuvre fut cependant de marier son frère le Dauphin, en 1491, à la duchesse Anne de Bretagne, rattachant ainsi au Royaume, cette vieille province celtique que l'on pourrait appeler le « pays de Galles de la France ». Notons que la Bretagne faisait partie du royaume depuis le début mais en 1491, le roi de France, déjà suzerain de Bretagne, en devint aussi le duc.

Notons encore que le côté « breton » de la province atlantique ou granitique n'est pas originel. Aux temps gallo-romains, la province avait été latinisée comme les autres. C'est seulement depuis l'écroulement de l'Empire romain et les invasions de la

Gaule insulaire (Grande-Bretagne) par des barbares germaines « anglo-saxons » que des Gaulois d'outre-Manche, moins latinisés que ceux du continent, et ayant gardé leur langue gaélique, se réfugièrent en masse, pour fuir les Anglo-saxons, en petite Bretagne et y ranimèrent la culture celte et le « breton ». Avec ces rattachements, la France, moins étendue que l'actuelle, était déjà devenue une nation contrastée, unissant dans le même royaume des provinces aussi différentes que la Bretagne ou la Provence. En 1495, après la majorité de Charles VIII et les campagnes d'Italie, une autre période historique commence, celle de la Renaissance.

CHAPITRE V

UNE RENAISSANCE
FASTUEUSE
ET TRAGIQUE

DE 1495 À 1610